

SAINGHIN-EN-WEPPEES

Le préfabriqué de l'école Brassens remplacé en 2014 pour des raisons de sécurité

Les élèves de l'école Brassens ne peuvent plus accéder à la bibliothèque ni à la salle informatique. La raison ? Un problème de fuite de la toiture qui ne permet plus d'assurer la sécurité des enfants. Face à ce problème, la mairie, qui avait déjà prévu de démolir et de reconstruire les salles en 2014, a lancé la procédure.

PAR WARREN DESHORTIES
lambertart@lavoixdunord.fr
PHOTO « LA VOIX »

« Il y aurait beaucoup de choses à dire sur la vétusté des locaux, lâche la maman d'Arthur à la sortie de l'école. Mais on sait que les travaux se font petit à petit. » Si les bâtiments disposent désormais d'un accès pour les personnes à mobilité réduite, certains locaux auraient besoin d'une remise à neuf. Paul Dutoit, élu communiste et candidat déclaré pour les élections municipales, a fait de ce sujet son cheval de bataille. « À l'école Brassens, les toitures sont pourries, et les murs bourrés d'amiante. Nos gosses méritent d'être dans des écoles saines. Depuis deux ans, j'essaye d'alerter. Mais on se fout de moi. » Il estime que les faits lui donnent aujourd'hui raison et que ses inquiétudes étaient fondées.

Des fuites d'eau

Cette semaine, les parents ont aperçu les services techniques de la ville monter sur les toits. Ver-



Les enfants de l'école Brassens ne peuvent plus accéder à la salle informatique ni à la bibliothèque.

dict ? Il n'est plus question d'accéder à la bibliothèque ni à la salle informatique. La directrice de l'école, Isabelle Sorbelli, applique la consigne à la lettre. « Les fortes pluies ont endommagé la toiture, détaille de son côté Elisabeth Menu, la maire. Nous avons prévu de reconstruire le bâtiment en 2014. Cela serait illogique de refaire simplement cette toiture. Ça ne me gêne en rien car ce n'est pas une salle de classe. C'est simplement un confort pour le travail de groupe. » De son

« À l'école Brassens, les toitures sont pourries, les murs bourrés d'amiante. »
Paul Dutoit

côté, Paul Dutoit réclame « une solution provisoire en attendant la reconstruction ». Mais M^{me} Sorbelli précise que « les enfants ont accès au cybercentre, avec le même intervenant ». Et de commenter : « Pour

eux, rien ne change. » Un groupe d'élèves n'y voit pas non plus d'inconvénient. « On ne va pas souvent en salle informatique », témoigne des jeunes filles en classe de CM 2. Quand au coin bibliothèque, la maire rappelle que chaque classe dispose du sien. La directrice de l'école Brassens souligne que la commission de sécurité a toujours donné un avis favorable sur son école. Les neuf classes peuvent donc continuer à suivre les cours. Un architecte a

tout de même été saisi pour remplacer le préfabriqué détérioré au plus vite. La ville en profitera pour faire construire une salle supplémentaire et de nouveaux sanitaires. Mais Paul Dutoit pose la question des travaux nécessaires pour l'ensemble des écoles : « À Marie-Curie, il faut refaire la toiture. À Allende, la toiture a été refaite mais ce sont les portes et les fe-

« Les enfants ont accès au cyber-centre, avec le même intervenant. »
Isabelle Sorbelli, directrice

nêtres qui doivent être changées. L'école du centre doit être refaite, mais on va construire une nouvelle école à côté. Avec les normes HQE (haute qualité environnementale) et un toit végétal. Des normes BBC suffiraient. Là, ça va coûter 1,4 M € hors taxes. Alors on met de l'argent de côté pour cette école. » L'élu prône plutôt un projet moins coûteux, pour accentuer l'effort sur les autres écoles.

Face à ces critiques réitérées au cours des derniers conseils municipaux, Elisabeth Menu rétorque : « Respecter les normes HQE signifie une économie d'énergie énorme. Et des subventions importantes. » Enfin, concernant l'amiante, l'élu précise que le problème ne concerne que le préfabriqué de Brassens, et que la commune fera appel à une entreprise agréée pour la démolition. ■

LES ÉCHOS

André-Luc Dubois à nouveau candidat à Don

L'information n'est pas encore officielle, mais l'intéressé la confirmera la semaine prochaine lors d'un point presse. André-Luc Dubois sera à nouveau candidat aux élections municipales à Don, en mars 2014. Pour rappel, ce dernier l'avait déjà été en 2008. Soutenu par l'UMP, il avait alors obtenu 14,37 % des suffrages, loin derrière Éric Parsy (56,60 %).

Le FN aimerait présenter un candidat à Lambersart, mais...

Éric Dillies, responsable départemental du Front national, ne cache pas son souhait de présenter un candidat aux municipales à Lambersart. « Nous avons quelqu'un, j'attends une décision définitive que j'espère, au plus tard, pour début décembre », déclare-t-il, sans enthousiasme. Signe que le parti d'extrême droite ne sera pas sur la ligne de départ à Lambersart ? Pour rappel, le FN a déjà officialisé un candidat du côté de Lomme la socialiste.

Lompret : une deuxième liste pour les municipales ?

En 2008, l'équipe du maire sortant Michel Loosvelt avait fait face à la candidature d'un seul homme lors de l'élection municipale. En mars prochain, un groupe plus structuré sera-t-il présent ? Pourquoi pas ? Depuis quelque temps, un groupe de Lomprétois semble y réfléchir et appelle à venir les rejoindre pour, clairement, « élaborer un projet alternatif pour Lompret. » Deux rencontres ont déjà eu lieu ; la troisième, sur le thème du budget, de la vie économique et du développement durable est programmée pour ce samedi. Le collectif a déjà un nom : Lompret 2014. Et une adresse mail : lompret2014@gmail.com. ■

HALLENES-LEZ-HAUBOURDIN

L'opposition tente d'exister et les rythmes scolaires se précisent

À l'heure où de nombreuses communes lancent le débat d'orientation budgétaire, Hallennes-lez-Haubourdin termine tranquillement l'année 2013 avec un conseil municipal peu mouvementé. Ici, le DOB a lieu généralement au mois de février.

La réunion des élus hallennois, mercredi soir, était l'occasion de livrer une information concernant les nouveaux rythmes scolaires. Le comité de pilotage a interrogé les parents, qui plébiscitent à 80 % le mercredi matin. La pause méridienne sera allongée de quinze minutes. La journée de classe s'achèvera à 16 h, au lieu de 16 h 30 aujourd'hui. Deux créneaux pour les temps d'activités périscolaires seront réservés, entre 16 h et 17 h 30.

Reste à définir à quel moment dans la semaine, mais le projet s'oriente vers le mardi et le vendredi. Un deuxième sondage sera lancé auprès des parents d'élèves, afin de les interroger sur leurs désirs du contenu des activités. À l'issue de ces explications, le maire, André Pau, a dénoncé à nouveau le « coût » de la réforme et ce « transfert de charges de l'État vers les communes ».

Quelle opposition ?

Un échange a eu lieu sur une « modification d'écriture » concernant les travaux de la mairie. La majorité assure qu'il n'y aura pas de dépenses supplémentaires, mais simplement un changement de ligne dans les comptes. La somme de 65 963,01 € apparaît

à la fois dans les dépenses et les recettes. Véronique Genelle, unique représentante du groupe Osons l'avenir, déplore la situation de l'opposition : « Je me renseigne, je fais mon travail d'opposante. Mais être seul dans un groupe d'opposition est la pire configuration. Un autre conseiller municipal a arrêté avant la fin du mandat. On ne nous prend pas au sérieux. » De son côté, le maire estime que la majorité répond point par point aux interrogations soulevées.

Côté logement, une demande de modification du plan local d'urbanisme concernant les anciens hospices a été entérinée. Sur ces friches, des logements locatifs pourront sortir de terre. Une manière de répondre aux « nombreuses demandes de logement non satisfaites ». ■ W. D.